



**HAL**  
open science

## Portraits de femmes en politique

Françoise Blum

► **To cite this version:**

Françoise Blum. Portraits de femmes en politique. Pascale Barthélémy; Elara Bertho; Céline Pauthier; Florent Piton. Villes, genre, cinéma en Afrique : dans les pas d'Odile Goerg., Karthala, pp.157-170, 2024, Hommes et sociétés, 978-2-38409-151-5. hal-04880194

**HAL Id: hal-04880194**

**<https://hal.science/hal-04880194v1>**

Submitted on 10 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Portraits de femmes en politique : prélude à une histoire des conseillères de l'Union française**

Françoise Blum, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

On s'essaiera dans cette contribution à esquisser les portraits de 16 femmes qui ont siégé entre 1947 et 1958 à l'Assemblée de l'Union française (AUF). Certes, il existe déjà de nombreuses analyses sur les femmes en politique. On peut citer entre autres l'étude de Sabrina Hubac sur les femmes dans les assemblées parlementaires (Hubac, 2006), ou les livres de Mariette Sineau (Sineau, 2001), les travaux de William Guéraiche (Guéraiche, 1995) et ceux de Catherine Achin et Sandrine Lévêque (Achin, Lévêque, 2006). En revanche, l'AUF a peu inspiré jusqu'à présent les historiens. Une thèse néanmoins en retrace l'histoire en s'intéressant plus spécifiquement aux délégués africains (Sossou, 1994) et un récent mémoire de Master est consacré aux conseillers camerounais (Cormier, 2022). Mais contrairement aux députés et sénateurs, les conseillers et conseillères de l'AUF n'ont fait l'objet d'aucune base de données biographiques. Certain.e.s ont également été député.e.s ou sénateurs/trices et ont donc bénéficié de biographies dans le *Dictionnaire des parlementaires français*, accessibles en ligne via le site de l'Assemblée nationale. Quelques-unes ont leur notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social* (Maitron). Mais d'autres ont été oubliées. Nous avons eu la chance de retrouver le fils d'une de ces conseillères, la princesse laotienne Souvanna Phouma et de bénéficier des lumières de la spécialiste du Cambodge Marie Aberdam à propos de la princesse Yukanthor Ping Peang. Les travaux de Pascale Barthélémy nous ont éclairés sur l'itinéraire de Marie-Hélène Lefauchaux. Nous pensons qu'il peut être utile de nous pencher sur ces femmes qui ont participé aux travaux de l'AUF, comme prélude à une étude plus large sur les conseillères et conseillers de l'Union française, leurs itinéraires et leur rôle à l'Assemblée, et d'une manière plus générale dans le monde politique et dans celui de l'histoire de la décolonisation. Cette étude suivrait ainsi la voie

tracée par Sarah Mohammed Gaillard et Maria Romo-Navarrete dans leur article programmatique sur les représentants de l'Outre-mer dans les assemblées de la IVe République (1946-1958) (Mohammed Gaillard, Romo-Navarrete, 2011).

L'AUF fut la pièce institutionnelle maîtresse de l'Union française qui a remplacé l'Empire dans la Constitution de 1946 qui la définit ainsi dans son préambule :

« La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité. »

L'Union française a un Président, qui est le Président de la République française, un Haut Conseil qui en fait siégera peu et une Assemblée qui siégera régulièrement entre 1947 et 1958, d'abord au château de Versailles, avant d'être rapatriée sur Paris en 1956. Cette Assemblée n'a qu'un rôle consultatif mais n'en est pas moins intéressante, tant par les débats qui s'y tinrent que par son rôle de lobbying et son caractère cosmopolite. S'y côtoient en effet les représentants des désormais Territoires d'Outre-mer (anciennement colonies), des États et Territoires associés, des départements d'Outre-mer (anciennes colonies départementalisées par la loi du 19 mars 1946). Les modes d'élection diffèrent suivant les cas, nous y reviendrons.

Le fait d'être femmes crée-t-il entre les conseillères de l'Union française des liens, voire des solidarités, au-delà des différences culturelles ou sociales bien réelles ? Font-elles « groupe », parce que femmes, au sein de l'AUF ? Comment conçoivent-elles leur rôle de femmes politiques, de femmes en politique ? Quelles voix ont-elles porté ? Communistes, « femmes de », enseignantes : quelques tendances se dégagent sans toutefois réussir à toutes les fédérer. Oubliées pour la plupart, elles méritent pourtant d'être redécouvertes tant leurs parcours et engagements éclairent l'histoire impériale de la IVe République.

## 1. Des femmes communistes, mais pas seulement

16 femmes siégèrent donc à l'AUF sur un total de 367 conseillers sur l'ensemble de la période d'existence de l'institution, soit 4,36 %<sup>1</sup>. Au même moment, c'est-à-dire sous la IV<sup>e</sup> République les femmes députées représentent entre 3 et 5 % des élus (Hubac, 2006), Sur ces 16 femmes, 12 sont des métropolitaines, une est guyanaise, 2 sont laotiennes et la dernière est cambodgienne. À leur investiture elles ont entre 56 ans (Eugénie Eboué-Tell) et 30 ans (Princesse Khammao-Kamla et Monique Lafon), pour une moyenne d'âge de 40,5 ans. Chez les hommes le plus âgé a 75 ans, le plus jeune 22 ans. Les métropolitaines ont été élues par l'Assemblée nationale (Marie-Antoinette Allemandi, Simone Bertrand, Marianne Verger, Antoinette Le Ber, Monique Lafon, Paule Malroux), par le Conseil de la République (Germaine Autissier, Marie Bory, Hélène Caffot, Suzanne Crémieux, Eugénie Eboué-Tell, Marie-Hélène Lefauchaux, Emilienne Moreau), nommées par le gouvernement royal du Laos (Khammao Kamla, Souvanna Phouma) ou du Cambodge (Yukantor Ping Peang). Ces conseillères ont des appartenances politiques diverses avec une prédominance communiste (cinq d'entre elles) ce qui n'a rien d'étonnant, le parti communiste étant depuis longtemps le plus favorable à l'accès des femmes à des postes électifs. Sous la IV<sup>e</sup> République, 42 femmes se sont fait élire à l'Assemblée nationale sous l'étiquette communiste, le Mouvement Républicain Populaire (MRP) venant ensuite loin derrière avec seulement 12 députées. Parmi les conseillères de l'AUF outre les communistes, nous avons trois membres de la SFIO, Emilienne Moreau, Antoinette Le Ber et Eugénie Eboué-Tell qui rejoint en 1948 le Rassemblement du Peuple Français (RPF), faisant preuve ainsi d'un gaullisme qui restera sans faille (Capdepuuy, 2012). Suzanne Schreiber-Crémieux est une des figures de proue du Parti radical. Elle y est rentrée en 1924, en a intégré le comité directeur en 1928 et en est élue vice-présidente en 1929. Elle devient secrétaire du bureau national de 1961 à 1963, vice-présidente

---

<sup>1</sup> Les archives nationales de Pierrefitte conservent les archives de l'AUF qui comportent, entre autres, les dossiers des conseiller.e.s : [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/C\\_16110\\_16855.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/C_16110_16855.pdf)

honnaire en 1965, puis membre de son comité directeur en 1970. Suzanne Crémieux ne siège à l'AUF que de 1955 à 1958, entre ses mandats de sénatrice du Gard de 1948 à 1955 puis de 1959 à 1976. C'est incontestablement une femme politique qui jouit d'une réelle influence par le biais certes de ses fonctions mais aussi de ses réseaux et, plus traditionnellement, de son salon. Marianne Verger est également une militante du parti radical, elle en a été secrétaire à l'organisation féminine et joue un rôle de premier plan dans la création du Rassemblement des Gauches Républicaines (RGR) en avril 1946, dont elle va être vice-présidente et qui réunit outre le parti radical et l'UDSR (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance) plusieurs petites formations allant de la gauche au centre droit (Duhamel, 1998-99). C'est à elle que l'on doit la proposition qui conduira à l'adoption de la loi du 11 avril 1946 ouvrant aux femmes l'accès à la magistrature. Enfin Marie-Hélène Lefauchaux et Antoinette Le Ber sont membres du MRP. Toutes deux avaient déjà siégé à l'Assemblée consultative provisoire, Marie-Hélène Lefauchaux à la première Assemblée constituante et au Conseil de la République, Suzanne Crémieux nous l'avons vu au Conseil de la République, Paule Malroux à la première Assemblée constituante, Eugénie Eboué aux deux Assemblées nationales constituantes, et au Conseil de la République. Pour certaines de ces femmes, la politique était une affaire de famille.

## 2. Des « femmes de » ?

Le père de Suzanne Crémieux, Fernand Schreiber, était déjà sénateur du Gard, le mari d'Eugénie Eboué-Tell était le guyanais Félix Eboué qui fut successivement gouverneur par interim de Martinique, gouverneur de Guadeloupe, gouverneur du Tchad puis gouverneur général d'AEF. Gaulliste de la première heure, il rallia l'AEF à la France libre. Ce fut aussi le premier « noir » à avoir été investi gouverneur général. La trajectoire politique de sa femme, Eugénie, a souvent été analysée comme celle d'une « femme de » (Lachaise, 1998 ; Capdepuuy, 2012), les partis ayant en effet joué avec le nom dans leurs investitures, et

Eugénie-Eboué elle-même n'ayant pas hésité, lors de ses campagnes électorales, à évoquer la mémoire de son mari. C'est le nom de Félix Eboué, mort au Caire en 1944, qui lui aurait ouvert les portes des assemblées dans lesquelles elle siégea, voire celles des conseils municipaux où elle fut élue (Grand Bourg en Guadeloupe et Asnières à la fin de sa carrière). Annette Joseph-Gabriel met au contraire en avant *l'agency* dont fit preuve Eugénie Eboué-Tell tant dans la défense des droits des ultramarins que dans celle des femmes (Joseph-Gabriel, 2020). Elle évoque aussi ses nombreux voyages aux États-Unis où ses positions favorables à l'Union française ne sont pas toujours bien comprises par les Africains-Américains. Le nom de Félix Eboué a sûrement joué un rôle mais ne suffit pas à expliquer la longévité de la carrière politique d'Eugénie ni même les responsabilités qu'elle eut au cours de cette carrière : membre du conseil de direction du RPF, vice-présidente de l'AUF jusqu'en 1953. Une autre « femme de », entrée en politique après la mort de son époux à Bergen-Belsen, est également loin d'être présentée comme une femme politique par sa propre fille. Paule Malroux est jugée par Annie Malroux comme étant celle qui faisait les enveloppes. C'est le député socialiste et mari de Paule, Augustin Malroux qui « prenait les grandes décisions » (Malroux, 1991 : 196) et non la « douce » Paule Malroux (Malroux, 1991 : 196). Et pourtant Paule Malroux durant l'Occupation, en 1941, fut dénoncée dans un article du *Cri du Peuple* de Jacques Doriot, sous le titre, « Madame l'institutrice exagère et aussi son mari, monsieur l'ex-député, PREMIER AVERTISSEMENT » (Malroux, 1991 : 212). Elle était accusée d'être « Front populaire de vieille souche » et de se vanter de « cracher sur les ordres et consignes du nouvel état français ». Son époux, résistant, fut arrêté le 2 mars 1943 et mourut en déportation.

Ceci dit, il ne s'agit pas des seuls cas où le veuvage a libéré des énergies. Ces femmes souhaitent certes poursuivre l'œuvre d'un mari mais aussi s'affirmer comme personne autonome, en dehors du cercle familial et des responsabilités qu'il implique. Le veuvage pour

certaines a été une forme de libération. Seules quatre de ces conseillères sont d'ailleurs mariées en entrant à l'Assemblée : les princesses Khammao Kamla et Souvanna Phouma (qui divorcera en 1969), Emilienne Moreau et Marie-Hélène Lefauchaux qui n'a pas attendu la mort accidentelle de son mari en 1955 pour s'engager et ce, semble-t-il en parfaite harmonie avec lui. Trois sont divorcées : Suzanne Schreiber-Crémieux, Marianne Verger, Hélène Caffot, les autres sont célibataires. C'est le cas notamment de toutes les conseillères communistes mais aussi de la princesse Yukanthor, cadette du prince Yukanthor Aruna et de la princesse Malika, eux-mêmes fils et fille du roi Norodom (ses parents étaient donc demi-frère et sœur de père). Il est étrange qu'une femme d'ascendance royale khmère ne se soit pas mariée et rien ne peut vraiment l'expliquer sauf peut-être l'intensité de ses activités professionnelles et politiques, sur lesquelles nous reviendrons (Aberdam, 2019). Antoinette Allemandi se mariera en 1958 c'est-à-dire à la date de disparition de l'AUF et donc à la fin de son mandat. On ne lui connaît pas d'activités politiques ultérieures. Suzanne Schreiber-Crémieux a eu pour mari le pilote Robert Schreiber, dont elle avait été marraine de guerre et qui avait été le co-fondateur et co-directeur du journal *Les Echos*. Mais cette « femme éclatante et moderne, célèbre en Europe, personnage en vue du monde politique » selon les mots de sa fille Marie-Claire (Mendès-France, 1992 : 13), avait sans doute trop d'activités et d'absences du domicile conjugal pour que le couple résiste. C'est après un voyage-conférence de Suzanne à Moscou que Robert et Suzanne se séparent. Elle ne se remariera pas. Nous sommes alors encore à une époque où les activités professionnelles prédisposent au célibat. Or la majorité de nos conseillères sont ou ont été dans l'enseignement.

### 3. La prédominance des enseignantes

C'est le cas des institutrices communistes Germaine Autissier, Simone Bertrand et Marie Bory. Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité féminine chez les communistes de l'Union française, 8 hommes sur 37 conseillers communistes l'étant aussi (et sur l'ensemble des

conseiller.e.s 46 sont ou ont été dans l'enseignement). Emilienne Moreau a exercé le métier d'institutrice mais seulement quelques mois. La Laotienne Aline-Claire Souvanna Phouma fut également institutrice. Aline-Claire appartient à cette catégorie que les législations impériales ont étiquetée comme métisse, on la disait alors eurasienne. Son père, Français de métropole s'appelait Numa Prosper Allard. Il avait été chargé d'étendre le réseau des postes au Laos où il rencontra et épousa Nang Khamdèng qui avait d'abord été sa gouvernante. Ils eurent trois enfants dont Claire-Aline. Celle-ci exerça d'abord dans le primaire puis dans le secondaire où elle eut, nous dit son fils « comme élèves bon nombre de nos ministres et politiciens qui avaient à peine son âge »<sup>2</sup>. Mais Claire-Aline fut, comme ses frères, assez vite envoyée en France pour poursuivre des études à l'école normale de Fontenay-aux-Roses. Elle abandonna alors définitivement la carrière d'institutrice. Revenue au Laos elle épousa en 1933 le prince Souvanna Phouma, diplômé de l'Ecole d'architecture de Paris et de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Grenoble qui fréquentait avec ses amis français le « Cercle de Vientiane » où il la rencontra. Le prince sera à plusieurs reprises Premier Ministre du Laos, et conformément aux normes de genre elle l'assista dans ses fonctions, sans que son ascendance française n'ait jamais posé problème, avant de s'installer à Paris et de divorcer. Pendant l'occupation japonaise, ils s'étaient tous deux réfugiés en Thaïlande où Claire-Aline s'investit dans une entreprise textile. La princesse Khammao Kamla, par ailleurs sœur cadette du mari de Claire-Aline, enseigna également avant son mariage avec le prince Khammao, demi-frère du roi<sup>3</sup>. La princesse cambodgienne Yukanthor Ping Peang était aussi dans l'enseignement. Sa mère, la princesse Malika avait créé une école destinée aux filles de la bonne société cambodgienne. Ping Peang y enseigna, ainsi que sa sœur Peng Pos. Elles étaient parmi les premières Cambodgiennes à avoir obtenu le certificat d'études supérieures à Saïgon. Mais Ping Peang

---

<sup>2</sup> Réponses par mail à notre questionnaire par le prince Tiao Souvanna Phouma, fils de Claire-Aline Souvanna Phouma.

<sup>3</sup> Ses renseignements nous ont également été fournis par le Prince Mangkra Souvanna Phouma. Sur l'histoire du Laos et de ces familles on peut consulter son livre : Laos, autopsie d'une monarchie assassinée, Paris, L'Harmattan, 2010



ne s'arrêta pas là. En 1912, elle prend la direction de l'école franco-indigène Auguste Pavie puis, en 1919, enseigne au collège de jeunes filles franco-indigène Norodom tout juste créé. En 1945 elle est nommée ministre de l'éducation nationale du gouvernement composé en mars après le coup de force japonais. Laotiennes et cambodgienne étaient membres à l'AUF d'un groupe spécifique, le groupe de l'Union française. De même que les conseillers laotiens et cambodgiens, et contrairement aux autres conseiller.e.s, elles ne représentaient pas de courant politique particulier. Nos conseillères ont aussi exercé quelques autres professions. On peut signaler le cas de Monique Lafon, qui fit des études supérieures de droit et devint administratrice civile, ou encore Antoinette Le Ber licenciée en sciences et devenue conseillère d'orientation professionnelle. Marie-Antoinette Allemandi exerçait le métier de sténo-dactylographe après la guerre ; Hélène Caffot était sage-femme à la faculté de médecine.

#### 4. Le poids de l'engagement dans la Résistance

Quelles que furent leurs professions, si l'engagement partisan de ces femmes date parfois d'avant-guerre, leur participation à la Résistance a pu renforcer leur légitimité, ou leur en donner une nouvelle en politique, ou encore et c'est le cas par exemple pour Eugénie Eboué leur servir de marche-pied pour revendiquer des droits pour les femmes. 54% des femmes députées sous la IV<sup>e</sup> République ont été résistantes. L'AUF ne déroge donc pas à la règle alors même que la Résistance a ouvert des portes aux femmes sans toutefois qu'il y ait toujours un lien de causalité systématique, comme le montre William Guéraiche (Guéraiche, 1995). Simone Bertrand, au début de sa carrière comme sténo-dactylographe a adhéré au syndicat des employés. Elle entra ensuite, en 1925 aux jeunesses communistes puis au Parti en 1929. Elle sera secrétaire du Comité mondial des femmes de l'Isère. Elle participa dès 1940 à l'organisation des comités féminins de la Résistance et devint responsable des comités

féminins auprès de la direction du PC clandestin dans la zone sud<sup>4</sup>. Cela lui valut de devenir permanente de l'Union des femmes françaises après la guerre<sup>5</sup>. Éluë au bureau national dès le congrès de 1945, elle assure également la direction de l'hebdomadaire de l'UFF *Femmes françaises* et devient vice-présidente de l'association en 1957. Elle publie un livre consacré à la Résistance des femmes : *Mille visages un seul combat : les femmes dans la Résistance* (Bertrand, 1965) construit à partir des récits et témoignages. Ses compagnes communistes ont aussi été dans la Résistance à des degrés divers. Marie Bory<sup>6</sup>, qui avait adhéré au Syndicat national des instituteurs en 1939, entra au parti communiste en 1944 et fut, comme Simone Bertrand membre du comité directeur de l'UFF. Elle s'était signalée pendant la guerre, alors qu'elle enseignait dans un petit village de Haute-Loire, par des distributions de tracts et par l'aide qu'elle apporta à deux jeunes gens réquisitionnés par le STO. Elle ne reste que peu de temps à l'AUF et s'investit apparemment plus spécifiquement dans la fédération communiste de Haute-Loire. Son engagement lui valut quelques éloges dans le questionnaire biographique que lui consacra le Parti :

« La camarade Marie Bory a suivi une école fédérale. Bonne éducation politique qu'elle développe sans cesse en liant son travail théorique au travail pratique.... A obtenu de bons résultats en tant que secrétaire de section. Membre du bureau fédéral depuis la précédente (?) conférence (avril 46). A fait un excellent travail au point de vue propagande. Responsable de la commission féminine fédérale, dirige sous le contrôle du bureau fédéral activement et avec intelligence le travail de cette commission. Militante dévouée et capable, dispose de grandes possibilités de développement, largement utilisée par la fédération notamment pour le travail parmi les femmes »<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Sur Simone Bertrand voir : <https://maitron.fr/spip.php?article16557>, notice BERTRAND Simone, Séraphine par Jacques Girault, Dominique Loiseau, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 25 août 2022.

<sup>5</sup> Sur l'Union des femmes françaises (Fayolle, 2005)

<sup>6</sup> <https://maitron.fr/spip.php?article17325>, notice BORY Marie par Jacques Girault, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 21 avril 2020.

<sup>7</sup> Questionnaire biographique, Archives du PCF, Colonel Fabien.

Parmi les communistes Marie-Antoinette Allemandi avait déjà également adhéré avant-guerre aux Jeunesses communistes (1936), au PCF et à la CGT (1937). Elle fut agent de liaison et a été déportée en 1943. D'abord internée à Fresnes puis dans le camp de Romainville, elle est transférée ensuite à Ravensbrück puis au camp de Swodan, dans les Sudètes. Son questionnaire biographique mentionne une « bonne attitude dans les camps », voire même des actions de sabotage à Swodan où elle travaille à des activités de contrôle d'horlogerie. Après sa libération, le 7 mai 1945, elle travaillera pour l'armée américaine en Tchécoslovaquie, voyagera pour le Parti en Angleterre (août 1948) et en Italie (septembre 1949). Puis elle fera de petits travaux de traduction et sténo-dactylographie en divers endroits. Il est probable qu'il lui reste alors des séquelles de ses années de déportation, c'est en tous cas ce que mentionne un supplément à son questionnaire biographique en ces termes :

« Beaucoup de bonne volonté. Un peu limitée. Tendance à l'abstraction. Gagnerait à militer très concrètement à la base ou, en tous cas, à bien observer. Travaux pratiques ayant en général une tournure assez scolaire et formelle. Réponses confuses. A progressé. Veiller à l'aider. Doit être encore marquée par la déportation. »<sup>8</sup>

Enfin Germaine Autissier avait également adhéré à la CGT dès 1935, aux Jeunesses communistes, à l'Union des jeunes filles de France et au comité des intellectuels anti-fascistes en 1936. Elle aussi fut agent de liaison. Elle avait été victime « d'une sanction administrative et déplacement d'office pour audition d'une radio étrangère et pour enseignement non conforme aux directives de Vichy » en novembre 1941 et s'engagea à partir de 1943, à Lyon dans la clandestinité. Elle raconte elle-même sa sortie de guerre :

« Je suis montée à Paris en novembre 44 avec les camarades de l'ex zone sud. Depuis cette date, j'ai été successivement secrétaire de Raymond Guyot, responsable de l'école supérieure de l'UJRF [Union des jeunesses républicaines de France] puis, après avoir suivi l'école centrale, responsable fédérale à l'éducation sur la Seine-et-Oise (au Parti) de juin à novembre 45. J'ai quitté la Seine-et-Oise de moi-même à la suite de différends avec le secrétaire fédéral, différends dont je ne crois pas devoir ici expliquer les raisons. J'ai fait monter à ce sujet un

---

<sup>8</sup> Questionnaire biographique, Archives du PCF, Colonel Fabien

rapport au Centre. L'affaire n'est pas réglée. Demander à ce sujet des renseignements au 44, la fédération de Seine-et-Oise ne pouvant être juge puisqu'elle est en cause. Actuellement comme je suis en congé, je fais de la couture pour gagner ma vie et je prépare l'inspection du travail que j'avais commencé à préparer avant de passer dans l'illégalité »<sup>9</sup>.

Elle est notamment envoyée par le Parti à Madagascar lors des procès des accusés de 1947.

Monique Lafon, contrairement à ses camarades ne semble s'être engagée dans le monde communiste qu'après la Résistance. Elle entre en mars 1944 à l'UFF dont elle devient brièvement permanente avant de retrouver son poste d'administratrice civile. Celle qui est la plus diplômée des conseillères communistes et qui a par ailleurs la particularité d'avoir une mère d'origine juive polonaise et une partie de sa famille au Canada et aux Etats-Unis va aussi être chargée d'organiser les comités de ménagère après la libération de Paris. Les cadres du Parti lui reconnaissent un rôle à jouer en tant qu'intellectuelle :

« Intelligente et cultivée (docteur en droit), s'exprime clairement, avec assez de recherche mais manque de force (son style également). Assez timide – Bonne camarade manquant un peu de pratique - travailleuse et dévouée (s'est privée de vacances pour venir à l'école). Bonne compréhension politique - devrait être mieux utilisée par l'UF où son maintien, son langage et ses connaissances seraient appréciées par les femmes non communistes ou d'origine non prolétarienne ».<sup>10</sup>

Les conseillères communistes ne sont pas les seules à avoir fait de la Résistance. On trouve la socialiste Antoinette Le Ber aux côtés de la France libre en AEF dès août 1940. Marianne Verger a été résistante dans le mouvement Ceux de la libération. Marie-Hélène Lefauchaux, née Postel-Vinay a joué également un rôle considérable dans la Résistance. Cette fille de polytechnicien, petite-fille de l'économiste et ministre Paul Delombre s'est engagée ainsi que son mari Pierre Lefauchaux dès 1940. Elle va s'essayer à organiser une section féminine de

<sup>9</sup> Questionnaire biographique, Archives du PCF, Colonel Fabien.

<sup>10</sup> (Appréciation des responsables de l'école fédérale du 20 août au 1<sup>er</sup> septembre 45). Questionnaire biographique, Archives du PCF, Colonel Fabien.

l'Organisation civile et militaire (OCM), mouvement de résistance intérieure qui fera partie du Conseil national de la Résistance<sup>11</sup>. Elle crée un réseau de renseignements entre détenus et familles, l'œuvre Sainte-Foy. Lorsque son mari, l'ingénieur Pierre Lefauchaux est arrêté et interné à Buchenwald elle va tout faire pour le faire libérer. (Barthélémy, 2019).

La guerre a transformé cette femme peu ordinaire en héroïne. Et parmi ces conseillères il est une autre héroïne qui, à défaut d'être un personnage de roman l'a été de film : Emilienne Moreau a en effet inspiré le film australien *Joan of Arc of Loos* (Willoughby, 1916) qui s'intéresse, non à son rôle bien réel dans la Résistance mais à son engagement pendant la Première Guerre mondiale. Cette fille de mineur avait pris une part active à la libération de Loos par les forces britanniques, minant la cave d'où officiaient des snippers, tuant deux Allemands et conduisant les Highlanders écossais dans leur attaque des forces allemandes. Cela lui valut d'être une des très rares femmes à qui on attribua une carte de combattant. Elle eut aussi les honneurs de l'Élysée et de Buckingham Palace sans compter de multiples décorations, et un joli pactole offert par le *Petit Parisien* pour obtenir l'exclusivité d'un récit qui sera publié sous forme de feuilleton. Elle fut après-guerre secrétaire générale des femmes socialistes du Pas-de-Calais. Elle s'était mariée en secondes noces avec Just Evrard, lui-même cadre de la SFIO. Elle se signala de nouveau dans la Résistance distribuant dans un premier temps de la littérature clandestine. Réfugiée à Lyon avec son mari après avoir été brièvement arrêtée en juin 1942, elle fit de son appartement une planque tout en servant d'agent de liaison au réseau Brutus. Menacée, elle dut se déguiser puis fut ainsi que son mari exfiltrée vers Londres où elle annonça la libération de Paris à la BBC. Ses hauts faits lui valurent d'être une des rares femmes Compagnon de la libération, et la seule à avoir reçu cette distinction de son

---

<sup>11</sup> Sur l'OCM, voir par exemple : (Piketty, 2006). « Organisation civile et militaire », dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, éd. Robert Laffont, 2006.

vivant<sup>12</sup>. Elle publiera un ouvrage dont elle a écrit le premier chapitre en racontant sa première guerre mondiale et la débâcle lors de la seconde (Moreau, 1970).

Si Eugénie Eboué-Tell n'eut pas une telle célébrité d'héroïne, elle s'engagea néanmoins dans le corps des volontaires de l'Afrique combattante, comme infirmière à l'hôpital militaire de Brazzaville de 1941 à 1944. Elle y gagna de multiples médailles dont celle de la Résistance, la Croix de guerre avec palme et la légion d'honneur.

Quant à Suzanne Crémieux, elle se réfugia en zone sud pour ensuite embarquer, avec sa fille Marie-Claire qui en fera le récit (Mendès-France, 1992) sur le Massilia et gagner ainsi le Maroc, Casablanca puis Alger. Elle figure en effet sur la liste des passagers comme attachée du cabinet militaire du Ministre de la famille. Sa fille raconte également qu'elle vivra à Marseille après son retour en France, le 10 juillet 1940, et échappera de peu à l'arrestation.

Que la Résistance soit un lien qui unit la plupart des conseillères ne fait donc pas de doute. On peut aussi se poser la question de leur féminisme, sachant que ce mot peut recouvrir toute une gamme d'attitudes qui vont de la plus modérée à la plus radicale, de l'engagement avec les femmes à l'engagement pour les femmes et leurs droits. Il faudrait pour répondre vraiment à cette question faire une analyse fine de leurs interventions et/ou des amendements proposés. Nous nous contenterons ici d'évoquer les organisations auxquelles elles appartenaient. Certes on ne peut considérer l'appartenance à l'UFF ou aux instances féminines de la SFIO comme un engagement féministe. Il s'agit bien plus d'organisations féminines que d'organisations au féminisme avéré. Ce qui n'empêcha pas que l'UFF, de laquelle sont membres Simone Bertrand, Marie Bory et Monique Lafon, ou certaines de ses membres, puisse prendre des positions féministes ou en faveur des droits des femmes. L'UFF est la branche française de la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF), proche de Moscou qui met en

---

<sup>12</sup> <https://maitron.fr/spip.php?article123028>, notice MOREAU-EVRARD Émilienne [née MOREAU Emilienne, épouse EVRARD, dite] par Jean-Marc Binot, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 11 juin 2022.

avant la sororité et dont les mots d'ordre ont des accents féministes (Barthélémy, 2022). Simone Bertrand en a été nommée en 1954 secrétaire générale adjointe.. En revanche l'appartenance à l'Union française pour le suffrage des femmes est avant tout un engagement féministe. Suzanne Crémieux-Schreiber en fait partie et, comme Cécile Brunschvicg en son temps est à la fois membre d'un parti parmi les plus hostiles au vote des femmes et de l'UFSF. Ces femmes espéraient incontestablement changer le parti de l'intérieur, sans d'ailleurs y réussir. Mais nous ignorons quel type d'action Suzanne Crémieux a pu mener dans ce sens, ni même si elle en a mené. Nous avons en revanche beaucoup plus d'informations sur le rôle de Marie-Hélène Lefauchaux dans le monde féministe, et il fut incontestablement important, tant au niveau national qu'international, bien qu'elle-même récuse l'étiquette tout en se disant proche d'un féminisme qui considère « le rôle humain, civique et social des femmes » et demande « pour elles, non point des faveurs spéciales mais la reconnaissance partout de leur dignité d'êtres humains. » (Barthélémy, 2019 : 232). Marie-Hélène Lefauchaux fut présidente du Conseil national des femmes françaises (CNFF) puis du Conseil international des femmes (CIF). Elle développa de multiples relations à travers le monde, via aussi ses activités à l'Association des femmes de l'union française (AFUF). Pascale Barthélémy a décrit avec précision les réseaux mis en place par cette infatigable voyageuse, du Vietnam à l'Afrique, et qui lui permettront d'impulser la création de conseils nationaux en Afrique. Ses rapports avec les Africaines ne sont pas exempts d'un certain maternalisme colonial. Son féminisme est très modéré. Elle a été membre à l'AUF d'une sous-commission chargée de travailler sur la représentation des Africains et y a été l'auteurice d'un amendement visant à accorder le droit de vote aux mères de quatre enfants et plus. Elle a également contribué à l'organisation sous l'égide de l'ONU d'un cycle d'études sur la participation des Africaines à la vie publique, en décembre 1960 à Addis-Abeba. Comme d'autres conseillères, elle a eu un rôle international et est intervenue dans diverses instances à

l'ONU, dont elle préside la Commission de la condition de la femme pendant six ans (1946-1952). Elle a en revanche milité contre la FDIF notamment comme présidente du CIF, et ce essentiellement par anticommunisme (Barthélémy, 2022) La princesse Souvanna Phouma a également été investie de missions pour l'ONU ou la FAO et a présidé la délégation de son pays aux assemblées générales de plusieurs organisations des Nations unies.

Tout cela fait-il groupe ? Les origines sociales sont variées, des princesses laotiennes et cambodgienne à la fille de mineur comme Emilienne Moreau et aux communistes généralement de milieux modestes en passant par les grandes bourgeoises comme Marie-Hélène Lefaucheur. Les âges sont divers. Les statuts matrimoniaux, la longévité et les appartenances politiques aussi. Ce qui peut néanmoins rapprocher la majorité d'entre elles c'est la pratique de l'enseignement, et donc leur exercice d'un métier « de femmes ». Et c'est aussi la Résistance pour 56,25 % d'entre elles. Mais c'est bien peu d'autant qu'elles n'appartiennent pas aux mêmes commissions. Il faudrait dans un prochain travail pouvoir se pencher sur leurs interventions, les interactions qu'elles ont pu avoir dans les débats de l'Assemblée et leurs relations avec leurs collègues masculins. Se sont-elles soutenues les unes les autres ? Ont-elles fait preuve de sororité ? Toutes questions que nous avons pour l'instant laissées en suspens, souhaitant ainsi poser la première pierre d'un futur édifice.

## Bibliographie

ABERDAM Marie. 2019. Elites cambodgiennes en situation coloniale, essai d'histoire sociale des réseaux de pouvoir dans l'administration cambodgienne sous le protectorat français (1860-1953)", thèse de doctorat en histoire. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

ACHIN, Catherine ; LEVEQUE, Sandrine. 2006. *Femmes en politique*. Paris, La Découverte.

BARTHELEMY, Pascale. 2019. *Françaises et Africaine (1944-1962) : une rencontre improbable*, Habilitation à diriger des recherches. Paris, Université Paris-Diderot.



BARTHELEMY, Pascale. 2022. *Sororité et colonialisme. Françaises et Africaines au temps de la guerre froide (1944-1962)*, Paris, Editions de la Sorbonne.

BERTRAND, Simone. 1965. *Mille visages un seul combat : les femmes dans la Résistance*. Paris, Éditeurs français réunis.

CAPDEPUY, Arlette. 2012, « Quelle place pour Madame Éboué dans le gaullisme de la Ve République » ?, *Histoire@Politique*, 2 (n° 17) : 37- 50.

CORMIER, François. 2022. « Nous, élus du Cameroun », les représentants du territoire sous tutelle du Cameroun à l'assemblée de l'union française, Mémoire de master 1 d'histoire contemporaine. ENS de Lyon.

DUHAMEL, Eric. 1998-99, « Le Rassemblement des gauches républicaines et ses composantes », *Recherches contemporaines*, n°5.

FAYOLLE, Sandra. 2005, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du Parti communiste français, 1945-1965*, thèse de doctorat de science politique. Université Paris-I.

GUERAICHE, William.1995, « Les femmes politiques de 1944 à 1947 », *Clio, femmes, genre, sociétés*, 1, consulté le 10 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cliio/521> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cliio.521>.

HUBAC, Sabrina. 2006. *Les femmes parlementaires en France de 1945 à 1968*, Congrès CIHAC.: [http://www.parlements.org/publications/congres\\_CIHAE\\_2006\\_Sabrina\\_Hubac.pdf](http://www.parlements.org/publications/congres_CIHAE_2006_Sabrina_Hubac.pdf)

JOSEPH-GABRIEL, Annette. 2020. *Reimagining Liberation : How Black Women transformed citizenship in the French Empire*. Champaign, University of Illinois Press.

LACHAISE, Bernard.1998, « Dans la continuité de Félix Éboué : l'engagement gaulliste d'Eugénie Éboué sous la IV<sup>e</sup> République », in P. Guillaume (dir.), *Identités Caraïbes*. Paris, Éditions du CTHS : 133-144.

MALROUX, Anny. 1991, *Avec mon père Augustin Malroux*, imprimerie coopérative du Sud-Ouest.

MENDES-FRANCE, Marie-Claire. 1992. *L'Esprit de liberté*, avec Catherine David. Paris, Presses de la Renaissance.

MOHAMED GAILLARD, Sarah ; ROMO-NAVARRETE Maria. 2011, « Les représentants de l'Outre-mer dans les assemblées de la IV<sup>e</sup> République (1946-1958). Approche prosopographique », *Outre-mers*, 370-371 : 135-147. <https://doi.org/10.3406/outre.2011.4540>

MOREAU, Emilienne ; avec la collab. de Michel Lévine. 1970. *La guerre buissonnière : une famille française dans la Résistance*. Paris, Solar.

PIKETTY, Guillaume. 2006, « Organisation civile et militaire », in F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*. Paris, Robert Laffont.

SINEAU, Mariette. 2001, *Profession femme politique : sexe et pouvoir sous la Cinquième République*. Paris, Presses de Sciences po.

SOSSOU, Koffi Amouzou. 1994. *L'Assemblée de l'union française (1946-1958) : les délégués africains et l'Afrique française*, Thèse de doctorat d'histoire. Université de Poitiers.

WILLOUGHBY, George. 1916. *Joan of Arc of Loos*, Australie, 1916.